

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 31 OCTOBRE 2017



DOSSIER **QUEL CENTRE-VILLE POUR DEMAIN ?**



Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr



ACTUALITÉ P4

Concert :
Brahms à trois

ÉCONOMIE P6

2^e salon Maison

SPORT P10

Patinoire :
c'est reparti !

VIE PRATIQUE P12

Châtellerault entièrement
fibrée d'ici 2020



ATTENDEZ-VOUS À ÊTRE SCOTCHÉ !

Découvrez des offres avantageuses : jusqu'à 2 mois de cotisation offerts pour protéger vos proches et vous-même et assurer votre activité professionnelle.

www.allianz.fr/leloupgui

PROFITEZ D'OFFRES ET DE SERVICES QUI ONT TOUT PRÉVU POUR VOUS !

GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE



LE SERVICE +
Une protection de chaque instant contre les accidents corporels qui peuvent survenir chez vous, dans la rue, lors de vos loisirs, avec un seul contrat pour toute la famille ! Pratique !

MULTIRISQUE PRO



LE SERVICE +
Dans les situations d'urgence, vous bénéficiez de l'organisation et de la prise en charge du nettoyage et de la mise en sécurité des locaux sinistrés, ainsi que du transfert de votre mobilier et de votre stock.

PRÉVOYANCE

LE SERVICE +
En cas de licenciement et si vous percevez des prestations chômage, vous pouvez bénéficier d'une aide au retour à l'emploi. Et pour chaque année sans arrêt de travail indemnisé, vous profitez d'1 jour d'indemnités en plus.



PROTECTION JURIDIQUE PRO

LE SERVICE +
Conflit prud'homal, protection de votre e-réputation, un juriste dédié vous aide à défendre vos droits et ceux de votre entreprise et vous assure une prise en charge en cas de procédure.



SANTÉ SÉNIORS ET TNS



LE SERVICE +
Avec Allianz Santé Service, bénéficiez de tarifs négociés dans notre réseau de partenaires Santéclair et de services à domicile en cas d'hospitalisation.

FAITES PROFITER UN PROCHE DE NOS OFFRES et recevez des étoiles en cadeau* !



Si l'un de vos proches devient client, nous vous récompensons en étoiles cadeau*. Une bonne raison de recommander votre entourage à votre Agent Général.

Avec vous de A à Z

Allianz

Allianz France Société anonyme au capital de 859 142 010,88 € - Siège social : 100 rue Michelet - CS 30051-92078 Paris La Défense Cedex - 303 205 519 RCS Nanterre www.allianz.fr

VENEZ RENCONTRER VOTRE AGENT GÉNÉRAL, GUILLAUME LELOUP

CHÂTELLERAULT
4 avenue Adrien Treuille
leloup.chatellerault@allianz.fr
05 49 21 28 46

LENCLÔÎTRE
6 rue de la Franchise
leloup.lencloitre@allianz.fr
05.67.08.64.04

JAUNAY-MARIGNY
Le Moulin - 72 av. de Bordeaux
jaunay-marigny@allianz.fr
05 49 62 84 71

ON A CHANGÉ

DE LOOK

MAIS TOUJOURS AUSSI PRO



DEMEURES ET COTTAGES
DES MAISONS À VIVRE

PROFITEZ DES DERNIERS PRÊTS À TAUX ZÉRO
WWW.DEMEURES-ET-COTTAGES.COM



1^{ER} CONSTRUCTEUR À CHÂTELLERAULT

Demeures et Cottages est une enseigne du Groupe RCM | Capital de 100 000 € RC Poitiers 8 311 725 819 | © RCM Communication - Tous droits réservés 43 RÉSIDENCE PABLO PICASSO - 86100 CHÂTELLERAULT - 05.49.02.57.47



Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, et Jean-Pierre Abelin, Maire de Châtelleraut et Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, ont signé le 21 septembre dernier la convention « Centre-ville de demain ».

Du concret pour notre centre-ville !

Il y a quelques mois déjà, nous développons notre plan d'actions pour le centre-ville, avec ce qui a déjà été fait et les axes sur lesquels nous souhaitons appuyer. 16 fiches-actions ont été clairement identifiées et validées par la signature de la convention « Centre-ville de demain » avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je voudrais m'arrêter sur un point qui me semble particulièrement important : la rénovation urbaine du centre ancien, afin d'attirer les clients, commerces mais aussi les futurs locataires ou propriétaires à revenu moyen ou élevé.

L'offre du centre-ville n'est pas adaptée actuellement, ce qui explique un fort taux de vacance. La reconversion de l'ancienne école Paul Bert (9 logements locatifs), l'aménagement de l'Hôtellerie Saint-Jacques, la réhabilitation de l'immeuble Piault, ou l'opération sur l'îlot des Cordeliers participent à cette ambition. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, que nous souhaitons poursuivre, a porté ses fruits.

Nous couplerons cette action avec une politique de stationnement agressive et la création de parkings (rue du Souci), qui permettront à Châtelleraut d'être beaucoup plus attrayante que ses voisins qui bannissent totalement les voitures du centre.

Toutes ces actions sont greffées autour du projet moteur : les bords de Vienne. Nous allons replacer au cœur de la vie des habitants sa rivière, naguère nourricière, aujourd'hui vecteur d'attractivité et du développement touristique de la ville.

Enfin, une action spécifique, à laquelle je tiens beaucoup, sera menée sur l'image de Châtelleraut, qui n'a pas celle qu'elle mérite, c'est-à-dire une ville où il fait bon vivre, avec tous les équipements publics d'une grande !

Ensemble, unis pour notre ville.

Maire de Châtelleraut,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtelleraut



La nouvelle rue Louis Effroy accueille 15 pavillons HLM

15 nouveaux logements individuels très économes en énergie ont été aménagés au croisement de la rue Charles Cros et de l'avenue Pierre Abelin dans le quartier d'Ozon, là où se dressait il y a quelques années la tour T9.

« L'environnement a entièrement été reconfiguré dans le cadre du Programme de Rénovation urbaine engagé dans ce quartier depuis 2007 », a rappelé le maire Jean-Pierre Abelin dans son discours d'inauguration au cœur de la nouvelle résidence de la rue Louis Effroy, du nom de l'ancien architecte municipal de Châtelleraut de 1942 à 1965 qui a notamment participé aux chantiers de Berthelot et des quartiers d'Ozon et des Renardières.

Cette opération a en effet été possible notamment grâce à la bonification des aides de l'État (355 491 €) à travers l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et aux subventions de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut (104 900 €) et du conseil départemental (185 000 €), le reste étant financé par le bailleur social Habitat de la Vienne (15 000 €).



Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraut

Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac

86106 Châtelleraut Cedex

Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef : Charles Viançon-Ponté

Rédaction : Charles Viançon-Ponté, Patrick Sitaud,
Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu

Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraut

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre
vos propositions d'articles,
vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire
sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatelleraut.fr

Accédez sur le site
www.ville-chatelleraut.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine



> LES BRÈVES

**STAGE DE CIRQUE
PENDANT LES VACANCES**



L'École Nationale de Cirque de Châtelleraut (ENCC) propose une semaine de stage de « cirque créatif » pendant les prochaines vacances de Toussaint, à l'attention des 6/8 ans. Au programme, 5 jours de pratique avec un accueil des enfants de 9h à 17h.

> Informations et inscriptions
au 05 49 85 81 81
Tarif : 200 €

**DES « ESPOIRS »
À L'HÔTEL SULLY**

Du samedi 14 au dimanche 22 octobre, l'association « Regards », présidée par Gérard Levasseur, propose une exposition baptisée « Espoirs » à l'Hôtel Sully. Cette exposition est réalisée par 11 artistes châtelleraudais et réfugiés soudanais (peintres, céramistes, poètes et photographes).

> Hôtel Sully - 14 rue Sully
Entrée libre et gratuite
Ouvvert du lundi au vendredi
et le dimanche de 15h à 18h
et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

**INSCRIPTIONS AU SPECTACLE
DES SENIORS DU CCAS**



La ville de Châtelleraut est heureuse de proposer à ses habitants, âgés de 70 ans et plus, de revivre l'époque mythique du cinéma ainsi qu'un tour du monde en chansons : charme de l'Orient, tonalités de l'Afrique, couleurs du carnaval de Rio, beauté des lacs irlandais... danseuses et paillettes du French Cancan vous émerveilleront lors du spectacle du 3 décembre prochain, au complexe culturel de l'Angelarde.

> Les places sont à retirer au CCAS
5 rue Madame, du lundi 6 au jeudi 9 novembre
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, et le vendredi
10 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Conditions : habiter Châtelleraut,
avoir 70 ans ou plus en 2017,
se munir d'une pièce d'identité.

**Un concert de Grand
Châtelleraut en ouverture
d'Automne Musical**



Depuis janvier 2017 et l'extension de son territoire, Grand Châtelleraut est riche de 3 festivals de musique classique de grande renommée ⁽¹⁾, dirigés par 3 musiciens concertistes à la carrière internationale ⁽²⁾. Chaque festival a son public, son style, mais tous partagent le même but : faire connaître un répertoire musical commun et les jeunes artistes qui l'interprètent. Pour que ces publics différents se croisent et se connaissent, l'Agglo a demandé aux musiciens incarnant ces 3 festivals d'unir leurs talents sur la scène du théâtre Blossac : ils ont choisi de nous offrir « Brahms à trois », un concert consacré à la musique de chambre du compositeur romantique : la Deuxième Sonate pour alto et piano opus 120, la Première Sonate pour violoncelle et piano opus 38 et le Trio pour alto, violoncelle et piano opus 114.

- (1) « Automne Musical » à Châtelleraut, Les Vacances de Monsieur Haydn à La Roche-Posay et « Aux Ormes Mozartiens ! » aux Ormes
- (2) Cyril Huvé au piano, Jérôme Pernoo au violoncelle et Michel Michalakakos à l'alto

THÉÂTRE BLOSSAC
Dimanche 22 octobre à 16h
Entrée : de 6€ à 17€

Toute la programmation sur
www.festival-automne-musical.fr



**Bon
à savoir**

**CÔTÉ ARCHI
Le Théâtre Blossac ouvre
pendant les vacances !**

Réservation
obligatoire
à l'office
de tourisme
05 49 21 05 47

Les vacances de la Toussaint sont l'occasion de découvrir, redécouvrir ou faire découvrir un lieu unique : le théâtre Blossac, merveilleux théâtre à l'italienne, restauré dans les règles de l'art, de la scène au poulailler, du péristyle à la Redoute, des décors à la machinerie... Du 24 octobre au 4 novembre, les visites ont lieu les mardis, jeudis et vendredis à 15h et les samedis à 15h et à 16h30. Un atelier masque attend les enfants le mercredi 25 octobre à 15h.

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Rénovation énergétique :
trois jours pour s'informer**



Parc des
expositions
du Chillou,
les 27, 28
et 29 octobre,
de 10h à 19h
Entrée gratuite

ACT'e, plateforme territoriale de la rénovation énergétique mise en œuvre par Grand Châtelleraut, prend ses quartiers au Salon Maison (lire page 6). Avec le soutien de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et de l'espace Info énergie, ACT'e remplit une mission d'accueil, de conseil et d'information pour les particuliers qui ont des projets de travaux de rénovation de leur habitat. Pendant deux jours, des conseillers énergie donneront des conseils, du diagnostic au financement en passant par le choix des professionnels.

Nouveaux propriétaires à La Mélusine



Depuis début septembre, l'ancien apprenti de Bernard Ricolleau, Alexandre Burgault, et son épouse Sandrine ont repris la chocolaterie-pâtisserie La Mélusine. Après avoir travaillé dans plusieurs pâtisseries et chocolateries, Alexandre Burgault avait envie d'avoir son propre commerce. Quand il visitait une affaire, il en parlait toujours à son ancien patron jusqu'au jour où Bernard Ricolleau a saisi l'opportunité et a proposé son commerce à Alexandre.

La boutique fonctionne avec les mêmes employés, le patron, deux apprentis au laboratoire et trois vendeuses (dont la patronne et l'ancienne patronne) en boutique. Quant aux spécialités, elles sont les mêmes pour le moment : grêlons, nougates du Poitou, crottes de biques..., « Nous désirons conserver l'identité de La Mélusine » confie Alexandre qui compte bien apporter ses spécialités petit à petit.

LA MÉLUSINE

Chocolaterie-pâtisserie

97 rue Bourbon - 05 49 23 08 24

chocolateriemelusine.86@gmail.com

Ouvert les mardi et mercredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h, du jeudi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 12h15



Ô Rendez-vous, le coup de cœur de Christophe Miot

Depuis début septembre, Christophe Miot, cuisinier de profession depuis 30 ans, a repris le restaurant Chez Gautier pour en faire Ô Rendez-vous. « Ça a été un coup de cœur. C'est un challenge et même si j'avais un autre projet en tête, quand je suis venu manger ici il y a quelques semaines, tout a basculé... il fallait que je reprenne ce restaurant pour le pérenniser. »

Christophe a conservé Stéphane, le fidèle serveur de Chez Gautier « avec qui il forme une véritable équipe », a relooké le restaurant et travaille « au maximum avec des producteurs et fournisseurs du secteur, le plus possible en circuit court ». Menus de 15 euros (midi) à 25 euros (soir) et à la carte.

Ô RENDEZ-VOUS

189 rue d'Antran - 05 49 90 24 74

Ouvert les lundi, mardi et mercredi midi de 12h à 14h, les jeudi, vendredi et samedi midi de 12h à 14h et soir de 19h à 21h30, et jusqu'à 22h le samedi soir

Pompes funèbres Saint-Jacques : dignité et compassion



Depuis le 1^{er} juin, Alexandra Amirault-Moyne a ouvert un service de pompes funèbres ; une envie qu'elle avait depuis longtemps, elle qui voulait devenir thanatopracteur et qui a longtemps accompagné les personnes en fin de vie. « J'aime ce métier et mon but est d'accompagner les familles dans la dignité et la compassion, avec le même respect et la même empathie pour tous », explique-t-elle. Elle fait également des devis « pour éviter que les funérailles soient préparées dans la panique et la douleur ».

Elle propose des articles funéraires classiques et plus modernes comme les cercueils personnalisables ou monuments funéraires en métal, service inédit à Châtellerauld. Elle proposera, devant sa boutique, du 23 octobre au 1^{er} novembre, et le 1^{er} novembre devant le cimetière Saint-Jacques, des chrysanthèmes frais.

POMPES FUNÈBRES SAINT-JACQUES

10 faubourg Saint-Jacques

09 81 27 90 96

pfstjacques@gmail.com

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h



SALON MAISON
HABITAT - JARDIN - DÉCO

CHÂTELLERAULT PARC-EXPO | 27 AU 29 OCTOBRE

www.salon-maison.fr

110 exposants au salon Maison

La deuxième édition du salon Maison se déroulera du 27 au 29 octobre, au parc des expositions du Chillou. Cet événement est une véritable source d'inspiration pour tous vos projets en lien avec votre habitat, votre jardin ou la décoration de votre logement.

Comme l'an passé, 110 exposants vous attendent au Chillou du 27 au 29 octobre pour vous faire découvrir leurs savoir-faire. Vous allez ainsi pouvoir trouver toutes les solutions à vos projets en construction, rénovation, équipement et aménagement intérieur tout comme extérieur. Le salon Maison est également fait pour vous si vous avez besoin de nouvelles idées et d'inspiration pour réinventer votre chez-vous. Profitez de cette réunion unique de spécialistes pour comparer les offres et choisir celle qui vous correspond.

Grand Châtelleraut sera présente dans les allées du salon avec son stand dédié à son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain. L'occasion de prendre connaissance du dispositif et des aides dont vous pouvez bénéficier.

Près de 5 500 visiteurs sont attendus sur ce week-end d'échange consacré à votre maison.

Vendredi 27 octobre : 14h - 19h

Samedi 28 octobre : 10h - 19h

Dimanche 29 octobre : 10h - 19h

Plein tarif : 4€

Enfants accompagnés - 15 ans : gratuit

Parkings gratuits, restaurant et bar sur place

Plus d'informations : www.salon-maison.fr

Un nouveau site et des emplois chez DVTA

Installée depuis 50 ans à Oyré, la société DVTA (ex Transports Dechaume), spécialisée dans le transport de véhicules, va s'implanter à Ingrandes-sur-Vienne. Reprise fin 2016 par Laurent Lemond, PDG de 2L Logistics, l'entreprise et ses 55 salariés se donnent ainsi de nouveaux moyens de développement.

« La famille Dechaume avait la volonté de céder son entreprise pour en assurer la pérennité, raconte Laurent Lemond.

Il y a quatre ans, j'ai déjà repris une entreprise similaire dans l'Est de la France. Depuis, le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois ont été multipliés par trois. Cette entreprise couvre le couloir Est de la France. Avec la reprise de DVTA, je compte développer l'activité de 2L Logistics sur toute la partie Ouest. » Le site de DVTA à Oyré n'offrait pas de possibilité d'extension. Le choix s'est alors porté sur Ingrandes. Sur 7 hectares de terrain, un bâtiment de 1 000 m² et une surface de parking pouvant stocker en extérieur 2 500 véhicules vont ainsi voir le jour. « M. Abelin et la Maire d'Ingrandes, M^{me} de Courrèges, m'ont beaucoup aidé dans ce projet. Le service économie de l'Agglo a été également très facilitateur. J'ai été agréablement surpris de la dynamique du territoire. J'ai rarement vu ça. »

Les premiers coups de pioche auront lieu en novembre. Le déménagement d'une partie des salariés et des camions transporteurs se déroulera en avril. Le site sera entièrement opérationnel fin juin 2018. Avec une croissance de 2 à 5% par an, le secteur du transport de véhicules se porte plutôt bien. Le site d'Ingrandes devrait bénéficier de cette conjoncture.

« Depuis la reprise de DVTA fin 2016, nous sommes passés de 55 à 70 emplois. Début 2019, nous devrions atteindre les cent salariés. »



> VISITER UNE ENTREPRISE, C'EST POSSIBLE !

Le tourisme de découverte des entreprises est un tourisme en pleine expansion. C'est pourquoi depuis 2015, l'office de tourisme de Grand Châtelleraut propose lors de chaque petites vacances scolaires la visite d'entreprises du Châtelleraudais pour découvrir leurs produits et modes de fonctionnement.

Deux visites sont prévues les mercredi 25 octobre, à 9h45, chez Johnson Screens à Availles-en-Châtelleraut, et le mardi 31 octobre, à 14h45, chez Thalès Avionics à Châtelleraut.

Réservation obligatoire au plus tard 48h avant la visite à l'office de tourisme de Grand Châtelleraut, au 05 49 21 05 47.

Rendez-vous sur place 15 minutes avant les visites, présentation d'une carte d'identité ; photos et téléphone portable interdits.

Tarif : 3 € par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans

QUEL CENTRE-VILLE POUR DEMAIN ?



L'avenir commercial de la rue Bourbon est au cœur de toutes les attentions.



Jean-Pierre Abelin,
maire de Châtellerauld
et président de l'Agglo

La convention « Centre-ville de demain » a été signée fin septembre, liant la Ville et l'Agglo à la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce partenariat inédit ouvre notamment sur des financements de l'État qui vont permettre de décliner un plan d'actions visant à redynamiser les centres de Châtellerauld. Au cœur des projets urbains et économiques envisagés se joue dès aujourd'hui et pour les années à venir l'attractivité commerciale et résidentielle de nos centres-villes de demain.

Les villes moyennes qui rayonnent sur leur bassin de vie doivent aujourd'hui, pour rester attractives, penser l'avenir de leur centre-ville autrement. Elles doivent faire face à la mutation des modes de consommation, à la répartition des structures commerciales, et à l'offre dématérialisée que permet internet.

S'inscrivant dans une démarche volontariste de rénovation et de dynamisation de son centre-ville, un colloque a été organisé par la Ville de Châtellerauld et l'Agglo le 13 février dernier autour de la reconquête de ses centres-villes, leur attractivité résidentielle, commerciale et économique. Ce travail a finalement débouché le mois dernier sur la signature d'une convention entre la Ville, l'Agglo et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Ce partenariat va aider à financer et à accompagner un programme d'actions pluriannuelles concrètes, intégrant de nombreux domaines d'actions : immobilier, foncier, habitat, commerce, mobilité...

« La convention « Centre-ville de demain » tout juste signée avec la Caisse des Dépôts permettra à l'Agglo d'intervenir sur le centre-ville de Châtellerauld, mais aussi sur les centres-bourgs de Grand Châtellerauld, en fonction des résultats de l'étude commerciale qui va être lancée d'ici la fin de l'année sur l'ensemble du territoire de l'Agglo », précise le maire et président de Grand Châtellerauld, Jean-Pierre Abelin.

EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES PRATIQUES

La convention permettra également de poursuivre les efforts mis en place depuis déjà plusieurs années. Depuis 2004, la Ville a rénové des immeubles de bâti ancien et réhabilité des équipements structurants, comme le nouveau quartier Alaman qui a vu le jour à la place de l'ancien hôpital et qui aujourd'hui offre en centre-ville une école, un grand parking couvert et, plus globalement, un lieu de détente et de loisirs accueillant (espace vert, cinéma, bar-restaurant, office de tourisme).

Une opération d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine a été lancée en 2012 afin d'adapter et de réhabiliter une partie de l'habitat privé. Une convention de partenariat a été signée avec l'Établissement Public Foncier dans les centres anciens afin de réaliser le portage d'immeubles considérés comme stratégiques. En témoigne la création prochaine de 25 nouveaux logements du T1 au T4 dans l'îlot des Cordeliers par le groupe Buildinvest.

Les partenariats noués avec les acteurs économiques du territoire et les associations de commerçants en centre-ville ont permis également l'organisation d'animations et l'expérimentation de nouvelles pratiques : œuvres d'art et vitrines commerçantes dans des locaux commerciaux innocupés, ouvertures de commerces éphémères...

> CONVENTION « CENTRE-VILLE DE DEMAIN » : UN PROJET ET DES ACTIONS CONCRÈTES

Fin septembre, la Ville et Grand Châtelleraut ont signé la convention « Centre-ville de demain » avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Cette convention fait de Grand Châtelleraut un territoire pilote sur le plan national.

Dans le cadre de la convention « Centre-ville de demain », la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) accompagne des actions concrètes, notamment sur les sujets du foncier, de l'habitat-logement, des mobilités et connexions, des activités de centre-ville et du commerce de centre-ville. Avec un objectif double : réduire les écarts de développement des centres des villes intermédiaires par rapport aux cœurs des métropoles, mais aussi contribuer à inventer les centralités urbaines de demain.

La CDC va mobiliser, au profit du projet de redynamisation de la ville de Châtelleraut, ses différents savoir-faire (accompagner, prêter,



En amont de la signature de la convention avec la CDC, Châtelleraut a organisé un colloque régional portant sur l'attractivité des centres-villes le 13 février dernier.

investir), ainsi que sa boîte à outils (ingénieries technique, juridique et financière, prêts de courts et longs termes, interventions en fonds propres, expertise des nombreuses filiales du groupe... sans oublier l'économie mixte). La collectivité a élaboré un programme

autour de 16 actions concrètes, pour certaines déjà engagées par la collectivité : définition d'une stratégie de stationnement, engagement d'une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine, étude du potentiel commercial, etc.

ACTION

> ÉTUDIER LE POTENTIEL COMMERCIAL DE CHÂTELLERAUT À L'ÉCHELLE DE L'AGGLO



Il apparaît important de porter la réflexion commerciale de Châtelleraut à l'échelle de la Communauté d'Agglomération à 47 communes qui a vu le jour au 1^{er} janvier 2017.

Une étude va débuter avant la fin de l'année. Une enquête auprès des consommateurs sur un échantillon de foyers de Grand Châtelleraut permettra tout d'abord de mieux connaître l'offre commerciale et les besoins à l'échelle de l'Agglo. Ces données serviront à analyser les potentialités des commerces de centre-ville et aider à dynamiser le pôle commercial du centre-ville en modernisant l'offre existante et en connectant les pôles secondaires au pôle de centralité.

ACTION

> DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE STATIONNEMENT



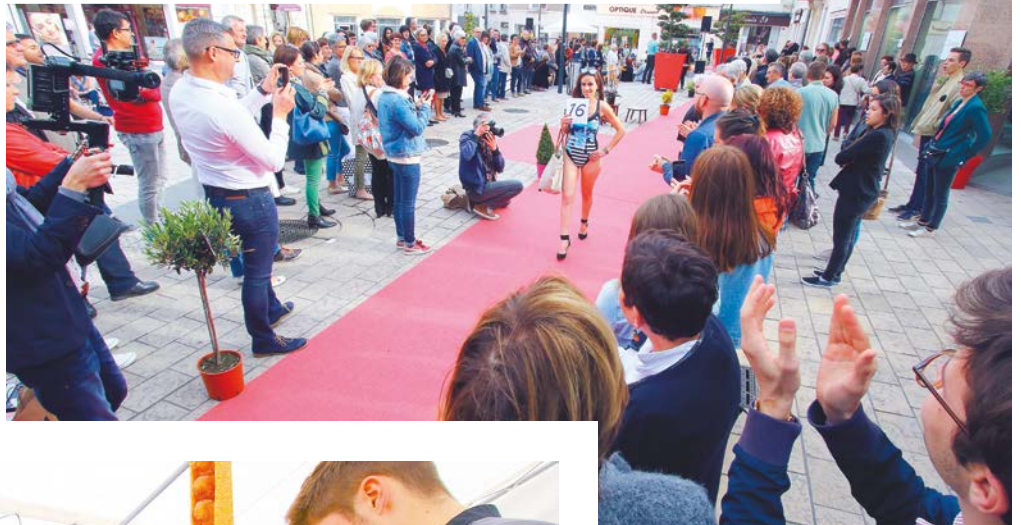
Début 2018, l'ancien centre communal d'hygiène et de santé de la rue du Souci va être démolir pour créer un stationnement en partie sud du centre-ville.

L'accès au centre-ville est déterminé par un stationnement urbain suffisant ainsi qu'une signalisation efficiente. Un travail important a déjà été engagé pour fluidifier l'artère principale qui dessert le centre-ville : le boulevard Blossac. Un stationnement fermé avec la 1^{ère} heure gratuite a ainsi été mis en place.

Dans le but d'accompagner les importants projets immobiliers envisagés sur le centre-ville, mais aussi en prévision de l'augmentation des flux générés par une stratégie d'attractivité commerciale, il convient de formaliser d'une part une véritable stratégie de stationnement partagé propre au centre-ville, mais également de poursuivre les projets de création de petits parcs de stationnement en milieu urbain.

> LES COMMERÇANTS FONT (RE)VIVRE LEUR CENTRE-VILLE

En dépit d'un contexte difficile, les commerçants de centre-ville n'ont jamais baissé les bras à Châtelleraut. Cette année, « Châtelleraut ça bouge ! » a accueilli un nouveau président en la personne de Jean-Marc Couhé, qui bénéficie d'une grande expérience en communication et du monde de l'entreprise. Il est parvenu à mobiliser les adhérents de l'association et à nouer des partenariats avec la Ville et l'Agglo, mais aussi les commerçants du « Collectif Dupleix » créé cette année autour du quartier des Halles, pour animer les rues commerçantes du centre-ville lors d'événements marquants.



Au mois de mai, la « Quinzaine du commerce de proximité » (organisé par « Châtelleraut ça bouge ! », le collectif Dupleix et l'Agglo) a proposé aux clients et promeneurs des opérations commerciales, un défilé de mode place Émile Zola, un pique-nique géant pour la fête des voisins.



Le concours « Pâtisserie, par ici ! » organisé par l'Agglo, les pâtisseries de la Vienne et le Centre de Formation des Apprentis de Poitiers a donné lieu à des démonstrations, des ateliers... et à la présence de Philippe Candeloro parmi les membres du jury !

L'ÉTAT CONFIRME LA RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES COMMERCIALES

Les impôts locaux des entreprises (taxe foncière et cotisation foncière des entreprises) sont calculés en fonction du montant d'une base locative qui était jusqu'ici déterminée par des données cadastrales de 1970.

Une réforme nationale lancée en 2013 et qui a abouti l'été dernier prévoit désormais de s'appuyer sur l'état réel du marché (déclarations annuelles de résultats, montant du loyer annuel...).

Pour éviter qu'il y ait des gagnants et des perdants, le Gouvernement a annoncé que les effets de la réforme (augmentation ou baisse de cotisation) seront lissés sur dix ans, jusqu'en 2026, via un montant de lissage appliqué sur la cotisation de chaque local concerné par la réforme.

Les organisations de professionnels du commerce demandent aujourd'hui un report de la réforme et un dialogue avec les pouvoirs publics pour trouver des solutions viables pour le commerce de centre-ville.

> FAIRE BOUGER LE CENTRE... EN MUSIQUE !

Chaque année, des rendez-vous musicaux réguliers animent le centre-ville, qu'il s'agisse du festival Jazzelleraut et de sa grande scène ouverte place Émile Zola, du festival de l'association Châtel'Blues au mois de juillet sur la place Dupleix, de la fête de la musique le 21 juin...



Concert de clôture de Jazzelleraut par Soul Power, peu avant l'été sur la place Émile Zola.

Une nouvelle saison au pays de la glisse !

Après la coupure estivale, les activités de glisse reprennent à la Forge. Avec l'équipe de la patinoire et les clubs utilisateurs, une nouvelle saison s'ouvre sur la glace.

C'est une tradition. Après avoir remis les patins et profité des bords de Vienne tout l'été, les adeptes de glisse se retrouvent en octobre à La Forge. Jusqu'en mai prochain, vous pourrez y pratiquer le patinage sous toutes ses formes. La piste de 475 m² vous offre un grand confort. L'espace patinoire vous attend en famille ou en solo. Sensations et conditions de glisse optimales garanties.

La découverte des sports de glisse pour les plus jeunes est également au programme avec le jardin de glace réservé aux enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte. Ils peuvent s'initier à la luge et réaliser des parcours, dans un environnement ludique et sécurisé⁽¹⁾. L'équipe de la patinoire propose l'équipement à la location.

La patinoire peut aussi être un lieu inédit et original pour vos anniversaires, soirées entre amis ou sorties comités d'entreprise. Les samedis de 18 h à 20 h, un animateur organise votre fête ou votre rencontre sportive. Parcours de glisse, jeux sur glace, hockey... de quoi passer de bons moments dans un lieu unique.



La Forge est mise à l'honneur même à la belle saison, comme ici avec une œuvre du sculpteur Jacques Brouail lors de la grande exposition Brouail & Chaintrier en 2015.

(1) Ouvert le dimanche de 9 h à 11 h 30.
Enfant (moins de 10 ans) 3,50 €.
Adulte (accompagnant) 3,50 €.
Location des patins incluse.

RENSEIGNEMENTS :
05 49 23 70 50
3 rue Clément Krebs
La Manu.

> HOCKEY-CLUB DE CHÂTELLERAULT Une belle saison à l'horizon



« Cette nouvelle saison s'annonce plutôt bien, résume Adrien Fernandez, trésorier du club et responsable de l'équipe senior. Notre participation à la fête des sports a été une réussite. Il y a eu pas mal de monde intéressé, plutôt des jeunes. C'est notre public-cible principal. » L'équipe senior est composée de 20 joueurs qui pratiquent le hockey ensemble depuis des années. L'équipe participe à un championnat des équipes loisirs. La prochaine rencontre à domicile aura lieu le samedi 21 octobre, à 20h30, contre Le Mans.

« À cette occasion, nous inaugurerons une nouveauté. Des explications sur les règles du hockey seront données au public avant et pendant le match. » Profitez-en pour passer un bon moment. L'entrée est gratuite. Et sait on jamais, cela pourrait vous donner envie de chausser les patins !

CONTACT : www.hockeyclubchattellerault.com

> CSAD-C PATINAGE Un nouvel encadrement



Depuis le 2 octobre, la section patinage du CSAD-C a repris le chemin de La Forge. La saison s'ouvre avec des changements au niveau de l'encadrement. « Après plusieurs années, Belinda Lemer a laissé sa place d'entraîneuse, explique Éric Bernard-Misson, responsable de la section. C'est une jeune fille formée au club qui a pris le relais. » Émilie Lebresne a signé un contrat de 3 ans avec la section. Le club peut également compter sur un animateur titulaire du Brevet d'État multisports du Comité départemental olympique et sportif. « Il s'occupe de l'encadrement des pratiquants en compétition et pour le haut niveau. Émilie supervise les cours loisirs. D'autres élèves, en cours

de formation du Brevet d'Instructeur Fédéral, font également partie de l'encadrement. » Au total, 6 personnes suivent les évolutions des patineurs sur la glace. L'investissement du club est reconnu par la Fédération. L'obtention pour la seconde année des labels École de glace et Club handisport vient en effet conforter la grande qualité de la section patinage du CSAD-C.

CONTACT : www.csad-c.net/sections/patinage

> UN NOUVEL ESPACE DÉTENTE AU BAR DE LA FORGE

Depuis début octobre, le bar de La Forge est à nouveau ouvert. Sébastien Duplessis, patron du Merle Moqueur depuis 2015, est à l'origine de ce nouveau départ. « L'offre était intéressante, sur l'autre rive de la Vienne. Nous proposons autre chose qu'au Merle Moqueur. Nous nous adressons à une clientèle différente, celle de la patinoire et du skatepark. L'objectif est que les gens qui viennent sur le site se sentent bien. L'ambiance est plus celle d'un espace détente que d'une brasserie. Nous proposons boissons, crêpes, gaufres, gâteaux et sucreries, ainsi que des plats à midi, sur les heures d'ouverture de la patinoire. »

L'École Nationale de Cirque de Châtelleraut en mouvement perpétuel

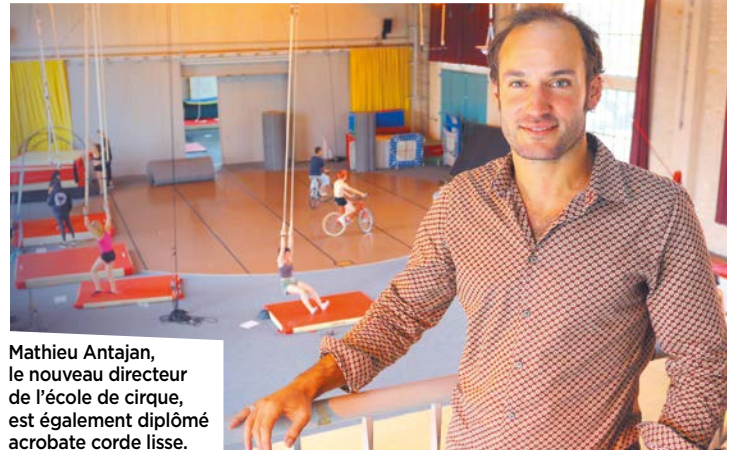
Mathieu Antajan est depuis le 21 août le nouveau directeur de l'École Nationale de Cirque de Châtelleraut. En poste depuis quelques semaines, mais dans les murs depuis un an, il a écrit le nouveau projet pédagogique et le projet d'établissement.

Mathieu Antajan, le nouveau directeur de l'École Nationale de Cirque de Châtelleraut (ENCC) ne vient pas du sérail. Dans son enfance, à Auch, rien ne le prédestine plus qu'un autre au monde circassien. Il a découvert le cirque avec le Pop Circus, « une toute petite école qui a vu passer beaucoup de professionnels ». Après une scolarité classique et le bac en poche, il entre en prépa à l'école de Châtelleraut pour intégrer l'enseignement supérieur.

Il enchaîne l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois et le Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne. Diplômé acrobate corde lisse, il passe dix ans sur les routes, à la croisée du cirque, de la danse et du théâtre.

« Diriger une structure, c'est aussi être dans le mouvement et la vibration »

Toujours « dans l'action », avec la compagnie Les Mobilettes, Mathieu Antajan pense l'école comme un laboratoire d'expériences. « Dès la seconde, l'élève doit chercher quel artiste il veut être demain. L'école doit donner aux élèves les outils pour qu'ils deviennent très vite maîtres de leur pensée et de leur corps, leur transmettre l'ouverture d'esprit. »



Mathieu Antajan, le nouveau directeur de l'école de cirque, est également diplômé acrobate corde lisse.

Entre cours de danse et cours d'art ou de culture se glisse désormais le « cours improbable ». Ni notes, ni salle attitrée. Mais des cycles de cinq semaines pendant lesquels un trio d'enseignants (cirque, jeu d'acteur et danse) aborde les grandes notions que sont l'équilibre, la peur, le contre-point ou encore le collectif. « Rien n'est stable dans le cirque. Diriger une structure, c'est aussi être dans le mouvement et la vibration. L'ENCC est un bel outil, nous travaillons avec une belle équipe. Il nous faut aujourd'hui être ouverts sur le monde et retrouver du rêve. »

L'ENCC crée avec les 3T « Les Insoucians », un festival de cirque dont la première édition est programmée du 1^{er} au 10 décembre dans quatre lieux, dont le nouveau chapiteau de l'îlot de Laâge.

Les Bateliers de la Vienne embarqués dans une nouvelle aventure !

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, bien des marchandises étaient transportées par voie fluviale. Chargés de sel, de vin, de bois, de pierre et d'ardoise, toues, gabares et chalands naviguaient sur la Loire et ses affluents, Châtelleraut était l'un des principaux ports de la Vienne.



Le chantier s'est déplacé en septembre dernier au festival de Loire d'Orléans.

Depuis 1996, les Bateliers de la Vienne font revivre l'histoire de ces bateaux traditionnels. Après la reconstruction à l'identique de la Vigeane, toue cabanée emblématique de l'association mise à l'eau il y a dix ans et amarrée au pied de la Tour Henri IV, la Communauté des Bateliers de la Vienne s'est lancée dans un autre projet : la construction d'une nouvelle toue qui naviguera sur la Vienne, du canal de La Manu au Moulin de Chitré. Le chantier a démarré en janvier dernier. Tous les jeudis, une douzaine de batelières et bateliers, tous amateurs passionnés, se réunissent dans les anciens abattoirs de la Ville. « Bricoleurs avertis ou pas du tout, marins dans l'âme, amoureux de la rivière et de son histoire », ils forment une équipe hétéroclite dans laquelle chacun, aux côtés d'un charpentier de métier, apporte ses compétences. Pendant la première semaine des vacances de Toussaint, le chantier ouvrira au public. Au programme : visites, exposition et animations.

La nouvelle toue, dont le nom est encore secret, sera mise à l'eau officiellement en août 2018, lors de la prochaine édition de « Jours de Vienne » !

Pour la construction de cette nouvelle toue, la Communauté des Bateliers de la Vienne a lancé un financement participatif. De nombreux Châtelleraudais ont déjà apporté leur soutien à cette belle aventure. Vous pouvez encore les rejoindre. Pour en savoir plus : <https://www.helloasso.com/associations/communaute-des-bateliers-de-la-vienne/collectes/une-toue-sur-le-canal>

> LA VILLE SOUTIEN LES ASSOCIATIONS

Près de 480 associations animent la vie de la cité et renforcent la cohésion sociale. Ces associations ne pourraient pas fonctionner sans l'engagement de très nombreux bénévoles, ni sans le soutien des collectivités.

En 2016, la Ville a accordé 1 749 527,91 € d'aides directes et 1 810 461,45 € d'aides indirectes. **Pour 2018, les dossiers de demande de subventions doivent impérativement être déposés avant le vendredi 27 octobre.**

Le service vie associative peut être contacté pour tout renseignement ou pour un accompagnement personnalisé.

SERVICE VIE ASSOCIATIVE
46 rue Arsène et Jean Lambert
05 49 93 02 99
www.ville-chatelleraut.fr
(rubrique associations)

Châtelleraut totalement fibrée d'ici à 2020!



Installation cet été d'une nouvelle armoire relais à Cenon-sur-Vienne

On peut dire que Châtelleraut a la fibre... des réseaux numériques ! Depuis 2009, la Ville et l'Agglo investissent aux côtés d'Orange afin d'équiper le territoire. Côté particuliers et petites entreprises, la FTTH⁽¹⁾ prend sa vitesse de croisière. Ce remplacement des connexions au réseau classique permettra de faire passer le débit jusqu'à 150 mégas. À Châtelleraut, sur les 4 190 foyers éligibles, les quartiers du Lac et Antoigné ainsi que le nord-ouest et le sud-est de la ville sont à présent couverts. Les autres quartiers le seront d'ici à 2020. L'infrastructure technique se déploie en conséquence.

Un calendrier soutenu

Fin 2017, 27 armoires seront opérationnelles sur Châtelleraut. L'implantation de huit autres est à l'étude pour un déploiement en 2018. Chacune d'entre elles peut desservir de 64 à 128 abonnés. L'Agglo investit

également pour les entreprises sur l'ensemble des zones d'activité. Elles sont toutes raccordées à la FTTO⁽²⁾ sur Châtelleraut. La fibre optique est ainsi à la disposition des entreprises. Contrairement aux particuliers, le débit de ce type de connexion n'est pas partagé entre plusieurs abonnés. Il est symétrique et garanti pour un seul client. Les entreprises hors zones peuvent également être éligibles à la fibre. Le raccordement est réalisé par les services de Grand Châtelleraut, en fonction des demandes. La commercialisation des services est proposée par des entreprises informatiques habilitées à fournir des accès FTTO.

(1) FTTH. Fiber to the Home. Fibre optique jusqu'au domicile.

(2) FTTO. Fiber to the Office. Fibre optique jusqu'au bureau.

Consultez la carte du déploiement en temps réel sur reseaux.orange.fr

COMEDDEC : des démarches administratives simplifiées et sécurisées

En mairie de Châtelleraut, les démarches administratives des usagers sont dorénavant simplifiées grâce à la mise en place du dispositif COMEDDEC (COMMunication Electronique des Données de l'État Civil).

Obligatoire à partir du 1^{er} novembre dans les communes qui disposent ou disposaient d'une maternité, ce dispositif dématérialisé de délivrance de données de l'état civil a pour objectif de centraliser l'ensemble des demandes d'acte adressées aux communes. Il concerne dans un premier temps les actes de naissance. Concrètement, pour une demande de passeport ou de carte nationale

d'identité, l'usager (à condition d'être né dans une commune comme Châtelleraut ayant dématérialisé les documents d'état civil) n'a plus à demander lui-même un extrait d'acte à sa mairie de naissance. Ce sont les agents de la mairie qui effectuent la demande à sa place et reçoivent les informations par transmission de données électroniques. Outre la simplification des démarches pour les citoyens, cette nouvelle procédure doit limiter l'affluence aux guichets, réduire le volume des courriers et donc les coûts d'affranchissement.

Le dispositif COMEDDEC, en sécurisant les échanges relatifs à l'identité des personnes,



limite aussi la fraude documentaire. Un avantage indéniable alors qu'on enregistre chaque année en France plus de 200 000 cas d'usurpation d'identité ! COMEDDEC est ouvert à toutes les communes qui le souhaitent et, lorsque la commune concernée y est raccordée, les notaires doivent utiliser ce dispositif pour obtenir les actes de l'état civil nécessaires à la rédaction de leurs actes.

LA LIGNE VERTE

Les 37 kilomètres de la « ligne verte » qui vient d'être entièrement refaite, ont été rebaptisés le 24 septembre dernier « Voie Sylvain Chavanel », en présence du champion cycliste !



FORMATION - INSERTION

CESSION D'INFORMATIONS BAFD/BAFA AU « 4 »

Mercredi 18 octobre, de 14h à 17h30, le 4 propose une cession d'informations sur le BAFA et la BAFD destinée aux jeunes de 15 à 30 ans ; l'occasion de découvrir, avec des professionnels et des animateurs du territoire, où et comment obtenir ces deux brevets. Entrée libre et gratuite sans inscription.

Le « 4 » - 4 rue Aimé Raseteau - 05 49 70 00



VENEZ DÉCOUVRIR LE SCIENCE-TOUR



L'école de la 2^e Chance (E2C) propose à ses stagiaires une formation en alternance permettant d'accéder à un métier choisi, mais également de suivre des ateliers

pédagogiques transversaux : l'association Les Petits Débrouillards a accompagné ces derniers lors d'actions de sensibilisation autour du numérique et des techniques de fabrication innovantes... Les stagiaires de l'E2C et Les Petits Débrouillards vous invitent également à partager ces découvertes sous forme d'ateliers ludiques, gratuits et ouverts à tous :

Mardi 31 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 17h
Esplanade François Mitterrand, face à l'hôtel de Ville

RÉUNION PUBLIQUE

RÉSIDENTIE HABITAT JEUNES - CHÂTEAUNEUF

Une réunion publique d'information est organisée à la salle polyvalente de la Maison Pour Tous afin d'informer les habitants du quartier de Châteauneuf sur le chantier de la résidence Habitat Jeunes et les objectifs de ce projet.



Jeudi 19 octobre, à 18h
Maison Pour Tous à Châteauneuf

DÉCHETS

SACS POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués uniquement le 1^{er} mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.

ATTENTION !



La distribution ne sera pas assurée à l'hôtel de ville le mercredi 1^{er} novembre (férié) mais à la mairie annexe de Châteauneuf le jeudi 2 novembre et à la mairie de Targé le mardi 7 novembre, aux horaires habituels.

SANTÉ

COLLECTE DE SANG

Même jour, même heure, même lieu : le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.



La prochaine collecte aura lieu
jeudi 26 octobre, 12 avenue Camille Pagé.

EXPRESSIONS

PRENONS SOIN DE NOTRE PATRIMOINE !

La France, ce pays de cocagne chargé d'histoire, avec ses milliers de clochers, ses édifices classés monuments historiques, ses villages pittoresques qui font notre fierté et notre richesse...

Si la France reste la première destination touristique mondiale (environ 83 millions de visiteurs en 2016), ce n'est pas seulement pour le vin et le fromage... c'est avant tout pour la beauté et l'étendue de notre patrimoine, qu'il nous faut préserver, non seulement pour une meilleure connaissance de notre histoire commune, mais également pour le transmettre aux jeunes générations.

Seulement, l'entretien de ce patrimoine a un coût très élevé ; le lancement d'un appel à contribution pour la restauration de l'église Notre-Dame de Paris le prouve (150 millions d'euros sur 20 ans sont nécessaires).

À Châtellerauld, nous avons la chance de posséder un patrimoine conséquent, mais ancien. Son entretien nécessite l'implication de tous. Nous ne manquons jamais de solliciter des subventions de l'État, du Département ou de la Région. Grâce à ces financements multiples, nous avons pu réhabiliter la Manu, lancer la réfection du logis du Cognet, et bientôt celle du pont Henri IV.

Une campagne de mécénat avait été lancée pour redonner vie à l'ancien théâtre Blossac.

Nous souhaitons dorénavant conserver notre patrimoine campanaire, méconnu par les Châtelleraudais. Outre la fameuse cloche russe de l'église St-Jean, le carillon de l'église St-Jacques est une merveille unique en son genre, que nous aimerions restaurer.

À cet effet, nous avons sollicité Stéphane Bern, missionné par le Président Macron pour sauvegarder le patrimoine local en péril. Nous espérons que notre demande sera étudiée.

N'oublions jamais que l'Histoire est nécessaire pour connaître le passé, comprendre le présent et se projeter dans l'avenir.

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

AVENUE TREUILLE : QUELLE PLACE POUR LES CYCLISTES ?

Pourtant le maire nous l'avait bien dit : dans le cadre « d'études », il entendait « engager une action sur 10 ans » pour « améliorer le schéma cyclable, notamment sur les axes structurants ». Il avait d'ailleurs démontré un zèle particulier, l'an passé, pour justifier l'aménagement de l'avenue Foch avec deux bandes cyclables fantaisistes ! Là où, d'ailleurs, une seule aurait sans doute suffi et aurait permis une meilleure sécurisation des différents usagers.

Hélas, la récente réfection de l'avenue Treuille vient de s'inscrire en faux par rapport aux affirmations précédentes de M. Abelin.

- Aucune piste cyclable sur ce qui est un axe structurant par excellence, puisque reliant la gare au centre ville.
- Aucune piste cyclable alors que la proximité du collège Descartes aurait dû inciter à un effort particulier.
- Aucune piste cyclable alors que le point de location de vélos se situe à la gare.

La nouvelle organisation de cette avenue, avec des parkings de chaque côté et des trottoirs qu'il faut bien entendu réserver aux piétons, n'offrira pas la possibilité de réparer aisément cet oubli inadmissible.

Un peu de cohérence serait à tout le moins souhaitable, voire exigible !

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - *groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr*

NDLR : L'avenue Treuille va devenir une zone 30. Le Code de la route indique que toutes les chaussées en zone 30 sont à double-sens pour les cyclistes, sans qu'il soit nécessaire de matérialiser des pistes cyclables.

Texte non reçu dans les délais impartis.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).



**NOUVEAU SUV
PEUGEOT 3008**

VOITURE DE L'ANNEE



ETS GEORGET
17 Av Honoré de Balzac - 86 100 Châtellerauld - Tél : 05 49 20 00 80

www.peugeot-chatellerauld.fr

Concerts exceptionnels !



ÉTOILE ROUGE

CHŒURS DE L'ARMÉE RUSSE

CHATELLERAULT
Nouveau théâtre Rue Chanoine-de-Villeneuve

Mardi 12 décembre
à 14H30 et 20H




LOCATIONS : Office de Tourisme : 05 49 21 05 47 - Leclerc - Auchan
fnac.com - ticketmaster.fr - billettereduc.com

RENSEIGNEMENTS : MELBA PROD 09 51 37 32 07

Accords Majeurs


Gilles Lambert
Facteur de pianos

RDV : **06 13 46 68 42**

Pianos neufs : Keilberg Feurich Petrof




Pianos numériques : Casio


Restauration toutes marques.
Accords.
Installation de systèmes silencieux et régulateurs d'hygrométrie



82, rue Henri Barbusse - 86100 Châtellerault
05 49 85 08 08  [accordsmajeurs86](https://www.facebook.com/accordsmajeurs86)


Membre du 1er réseau national «Les Maitres du Piano» Mail : contact@accords-majeurs.com


Orthopédie DUVERGER

MEDIC ALLIANCE RESEAU NATIONAL


Matériel médical
LOCATION - VENTE - LIVRAISON
Maintien et hospitalisation à domicile
Fauteuils roulants - Lits médicalisés
Soulève malade - Fauteuils releveurs

Incontinence



Carte de fidélité sur la gamme 

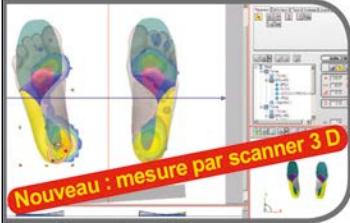
Confort



Fauteuil coquille
Fauteuils releveurs électriques

Orthopédie sur mesure
Prothèses - Corssets - Ceintures
Bas de contention

Nouveau : mesure par scanner 3 D



Semelles orthopédiques sur mesures

AGRÈMENT TOUTES CAISSES - TIERS PAYANT

21 boulevard Victor Hugo
CHÂTELLERAULT
05 49 21 29 24

Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h30
Le samedi : 9h-12h30
Fermé le samedi après-midi

Ligne C

Ligne structurante du réseau

De 7h10 à 19h
du lundi au vendredi

Liaisons directes
entre le centre-ville,
Plaine d'Ozon et les zones Sanital,
Monory et Argenson

Pour me déplacer, j'utilise les Tac !

05 49 21 15 15
www.bustac.com

 @bus_tac  Bus TAC Châtellerault




TERRASSIN *agencement*

Nous créons l'empreinte de votre intérieur

«POSE OFFERTE»

POUR TOUT PROJET
DE **CUISINE**
SIGNÉ AVANT
LA FIN DU
SALON DE LA
MAISON DE
CHÂTELLERAULT



Nous serons présents
au Salon de la Maison
à Châtellerault du
27 au 29 octobre 2017



05 49 21 00 86

34 Avenue du Maréchal Leclerc
86100 Châtellerault

terrassin.agencement@orange.fr
www.terrassin-agencement.com
www.facebook.com/terrassinagencement/



DEVENEZ INGÉNIEUR

Faites le choix d'un **ITIINÉRAIRE** d'excellence.

DIPLÔME D'INGÉNIEUR CNAM

Spécialité Génie Industriel

- 1200h de formation sur 26 mois
- 4 modules de formation
- une alternance conciliant travail et vie professionnelle
- 3 projets à mener en entreprise
- un séjour à l'international
- une véritable expérience humaine

Renseignements :

FORMAPÔLE - 26 rue B. Palissy - ZI du Sanital - CHATELLERAULT
Mail : contact@itii-poitou-charentes.fr - Tél : 05 49 86 79 90



En savoir plus :
www.itii-poitou-charentes.fr

le cnam
Ecole d'ingénieurs eicnam

U Union des
Industries
et Métiers de la Métallurgie

pôle formation des
industries technologiques
de la région Poitou-Charentes